

## ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°19 - Novembre 2005

AFPS 59-62 Maison de la Nature et de l'Environnement - 23, rue Gosselet - 59000 - LILLE

Tél. : 03 20 22 90 97 Site : <http://www.nord-palestine.org> Bulletin : [jpc@nord-palestine.org](mailto:jpc@nord-palestine.org)

*Dernière mise à jour le 31 octobre 2005*

### ÉDITO :

## SILENCE, ON TUE !

Si l'on se réfère aux médias français, presse écrite, journaux télé, bulletins radio, le calme règne en Palestine... Un calme qui n'a été récemment troublé que par un attentat suicide palestinien ! Ce calme, les Palestiniens, et les Israéliens en seraient redevables à la sagesse pacifique d'Ariel SHARON, et de son gouvernement, qui ont eu le courage de libérer Gaza de l'occupation...

La réalité, hélas pour le peuple Palestinien, est toute autre et dramatiquement différente de cette scandaleuse campagne de désinformation et d'intoxication. En fait, « l'opération Gaza » a permis à tous les gouvernements européens et arabes, de tenter de justifier un retournement de leur politique au Moyen-Orient. Terminé le boycott du commerce avec Israël occupant et oppresseur du peuple palestinien ; les affaires peuvent reprendre. Tous ces États présentent leur ralliement à l'État d'Israël et à sa politique, comme la reconnaissance d'un effort vrai pour la Paix. Oubliée la Feuille de Route rejetée clairement par Sharon lors de sa visite à Paris, passée aux profits et pertes la poursuite de la construction du Mur de la Honte, disparus les multiples vols de territoires palestiniens, effacés les assassinats, les agressions, les enlèvements d'hommes et de femmes par l'armée israélienne : la « Paix Sharonienne » est imposée et reconnue par tous ces hommes d'État malhonnêtes et complices.

« Un peuple qui en opprime un autre ne saurait être un peuple libre » affirmait-on lorsque la France menait ses guerres coloniales contre les peuples vietnamiens, algériens, etc. Cette affirmation garde toute sa valeur au Moyen-Orient aujourd'hui.

Cela signifie que tous ceux qui gardent leur esprit clair, leur intelligence intacte, leur bon sens toujours en alerte et vigilant, se doivent de conserver une attitude lucide et continuer à veiller au chevet de la Paix ; cela signifie que tous, nous devons refuser l'anesthésie dont nous sommes menacés et que le courage et l'humanisme nous commandent de continuer les actions de solidarité que nous avons engagées envers le peuple palestinien.

Chaque jour qui passe est un jour de deuil pour chaque famille palestinienne. Rappelons nous que, le 14 octobre dernier à Seclin, Elik et Ali nous rappelait : « Ce n'est pas celui d'en face qui tue chez nous ; c'est l'occupation de la Palestine ».

Alors, entendons-les.

Jean Claude Willem

### **COTISATION AFPS NORD PAS-DE-CALAIS**

- **Cotisation normale avec l'abonnement au journal « Pour la Palestine » : 65 €** (sans abonnement : 54€)
  - Tarif réduit (pour ressources modestes et parrains) : 27 € Avec l'abonnement au journal : 38 €
  - Cotisation "précaire" 10 € - Cotisation de Soutien : 80 € ou plus
- 5 € d'abonnement à *Palestine Solidarité* sont inclus dans le prix de chaque cotisation
- Je soutiens les activités de l'AFPS et lui adresse un don de . . . . . €

Chèque à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais à renvoyer au siège de l'AFPS (voir en tête du bulletin)

# ENSEMBLE

Ensemble, c'est ainsi qu'ils nous arrivent en ce moment d'I sraël et de Palestine. C'est ensemble qu'Elik et Ali firent leur tournée dans la région en ce mois d'octobre

C'est ensemble que nous arrivent Sarah et Rawda la semaine prochaine.

Muhammad el Khatib, le dirigeant de la longue lutte non-violente qui se déroule a Bil'in contre le mur sera en Europe avec un/e militant/e des Anarchistes contre le Mur entre le 20 novembre et le 6 décembre

Ensemble, ils le sont dans des associations comme celle des Parents de familles endeuillées (Elik et Ai), Ta'ayoush (en arabe «vivre ensemble») constitué de militants juifs et arabes israéliens qui organisent des convois de solidarité dans les territoires occupés. Ensemble ils organisent colloques et séminaires (\*) Ensemble, ils le sont aussi dans les manifestations contre le mur comme à Bil'in depuis plusieurs mois, où plusieurs centaines de jeunes I sraéliens viennent soutenir les Palestiniens

Signes de nouvelles solidarités, de nouvelles voies choisies par Palestiniens et I sraéliens ?

Les I sraéliens sont, il est vrai, à la recherche d'une gauche introuvable, dissoute dans la soutien à l'occupation et à la colonisation. *"Si vous cherchez une gauche, vous ne la trouverez pas. L'ancien Premier Ministre Ehud Barak l'a éliminée"*. (Shulamit Aloni ancienne ministre de l'éducation) Les Palestiniens s'interrogent sans nul doute, eux aussi, sur leurs partis politiques à quelques mois d'élections importantes.

Dans le même temps émerge "la société civile", ce sont ces voix qu'il nous est donné d'entendre. Elles viennent de "là-bas" mais ces voix nous disent aussi beaucoup sur ici. Que l'ATMF (Association des Travailleurs Maghrébins de France) et l'UJFP (Union Juive Française pour la Paix) se soient à nouveau associées (elles ont déjà organisé des missions communes en Palestine) pour les accueillir leur donne une autre résonance.

Marc Leblanc

\* "Construire un futur ensemble : Alternatives à l'impasse israélo-palestinienne"

Le séminaire se tiendra à Bethlehém en Palestine les 2 et 3 décembre 2005.

Il est organisé par

- le Centre d'Information Alternative (Alternative Information Center -AIC),
- les Comités de Santé Palestiniens (Palestinian Health Work Committees -HWC)
- le Groupe de Tourisme Alternatif (Alternative Tourism Group - ATG).

## ACTUALITÉ

### Avertissement

L'AFPS 59.62 a pour vocation la diffusion d'informations relatives aux événements du Proche Orient.

Les auteurs du site travaillent à la plus grande objectivité et au respect des opinions de chacun, soucieux de corriger les erreurs qui leur seraient signalées.

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur et/ou de leur traducteur. En aucun cas l'AFPS 59.62 ne saurait être tenue responsable des propos tenus dans les analyses, témoignages et messages postés par des tierces personnes.

D'autre part, beaucoup d'informations émanant de sources externes, ou faisant lien vers des sites dont elle n'a pas la gestion, l'AFPS 59.62 n'assume aucunement la responsabilité quant à l'information contenue dans ces sites.

"Ils ont quitté le salon, mais ils sont toujours dans la salle à manger"... dit en plaisantant un Palestinien. Ziad (qui était venu dans notre région l'an dernier) n'a pas le cœur à la plaisanterie et dans un article où l'on comprend mieux encore l'incompréhension palestinienne face au silence de la "communauté internationale" il déclare : "Nous souffrons, en plus de l'occupation, de l'injustice internationale".

Amira Hass, journaliste israélienne, recense quelques injustices quotidiennes de la vie d'un Palestinien. N'est-ce pas de l'apartheid ?

C'est le titre du dernier article, une déclaration de Mohammed Abed professeur de l'Université du Wisconsin

[www.banksy.co.uk/outdoors/05.5.html](http://www.banksy.co.uk/outdoors/05.5.html)



## Injustice par Ziad Medoukh

Après l'attentat palestinien à Kudira dans un marché israélien, toute la communauté internationale est en particulier la presse internationale a condamné cet attentat; mais pour notre situation très délicate dans les territoires palestiniens occupés et malgré les violations israéliennes permanentes de nos droits les plus fondamentaux, aucune réaction.

Notre situation en Palestine est de plus en plus difficile même après le retrait israélien de la Bande de Gaza considéré comme une étape israélienne vers la paix par cette même communauté.

Nous avons dit depuis longtemps et nous répétons ça aujourd'hui nous sommes contre les attentats qui visent des civils israéliens car notre combat nous les Palestiniens est contre les soldats et les colons qui occupent d'une façon illégale notre terre et nos villes et villages.

Quand plus de 4000 journalistes étrangers sont venus à Gaza pour le retrait israélien, nous avons pensé qu'ils vont filmer et parler de notre souffrance quotidienne pendant les années de l'occupation ainsi que les conséquences de cette occupation et cette colonisation sur notre vie quotidienne comme palestiniens; mais avec notre surprise générale ils se sont intéressés plutôt au retrait israélien et aux larmes de quelques enfants et femmes israéliens qui sont partis après avoir occupé les territoires des autres.

Actuellement et après deux mois de ce retrait, notre situation n'a pas changé au contraire elle est de pire en

pire, nous sommes devenus des prisonniers dans une grande prison à ciel ouvert, les frontières sont toujours contrôlées par les forces de l'occupation israélienne, les avions et les bateaux militaires israéliens bombardent quand ils veulent nos camps et nos villes palestiniennes.

Tous les passages qui relient la Bande de Gaza au monde sont fermés, les conséquences sont pires, pas de travail, pas d'échange économique avec l'étranger, le taux de chômage dépasse les 75 %. Et les produits alimentaires sont devenus rares dans la Bande de Gaza.

Nous souffrons en plus de l'occupation, de l'injustice internationale, la communauté internationale malheureusement ne joue pas vraiment son rôle objectif dans le conflit israélo-palestinien.

Nous sommes pour une paix juste et durable dans notre région et nous sommes pour la sécurité de tous les peuples mais avant tout nous avons besoin de la justice internationale.

Si la communauté internationale veut la stabilité dans notre région et elle est intéressée comme son discours il faut que cette communauté soit mobilisée pour trouver une solution radicale de notre conflit avec les Israéliens, une solution basée sur le respect de nos droits et du droit international.

---

## “N'est-ce pas de l'Apartheid quand... ?” par Mohammed Abed

Discours de Mohammed Abed, al-Awda-WI et Campagne américaine

pour la Fin de l'Occupation Israélienne, lors de la mobilisation du 24 septembre à Washington D.C.

Il n'y a pas si longtemps, les gens concernés par la justice et les droits de l'homme - les gens comme vous - résistaient à deux systèmes d'oppression, l'un dans leur pays et l'autre dans le monde, liés tous les deux aux violations d'une simple valeur ou d'un principe.

Ce principe dit que le bien-être de chaque être humain est une question d'égalité. Il indique que les droits doivent être dispensés envers tous sans tenir compte de la couleur de leur peau, de leur origine ethnique, de leur genre, de leur religion ou de leur orientation sexuelle.

Quand on disait aux gens d'aller à l'arrière du bus parce qu'ils étaient Noirs, nous en étions malades et dégoûtés parce que la ségrégation raciale détruit le concept de l'humanité au cœur de nos valeurs les plus fondamentales. Le mouvement des droits civiques dans ce pays a travaillé pour arracher les racines de l'oppression.

Il n'a pas essayé de remplacer Jim Crow par une certaine forme moins grave d'oppression.

Il n'a pas suggéré que le racisme ici était mauvais mais que le racisme là-bas était acceptable.

Il n'a pas suggéré qu'il y avait quelque chose entre les Noirs et les Blancs qui faisait qu'il était impossible pour eux de vivre ensemble en toute égalité, et donc que nous devrions être 'pragmatiques' et accepter que le peuple soit déraciné et refusé d'accès à ses communau-

tés historiques de sorte que la ségrégation raciale puisse être reproduite dans un concept territorial.

Quand le régime d'Apartheid a fait exactement cela et a concentré des Noirs dans des 'homelands' séparés ou 'bantoustans' sur une partie des terres de l'Afrique du Sud et s'est ensuite tourné vers le monde et a dit : 'C'est de l'autodétermination, c'est la liberté', la société civile internationale a immédiatement identifié le nouvel arrangement comme une nouvelle forme d'une maladie d'un autre âge.

Le problème en Afrique du Sud n'était pas le type de politique d'Apartheid mais l'établissement de l'Apartheid lui-même.

Le problème dans le Sud des États-Unis n'était pas comment la ségrégation avait été mise en application mais l'idée de la Ségrégation en elle-même. La coercition militaire de la population noire d'Afrique du Sud était le 'comment', l'Apartheid était le 'pourquoi.'

L'Apartheid et la ségrégation sont des atrocités partout où elles se produisent indépendamment de qui sont les victimes et les tortionnaires. Ces derniers jours, on nous a dit qu'en retirant ses militaires et ses colons de 6% du territoire sous son contrôle, l'État d'Israël avait fait une concession 'historique' et avait fait un pas important en direction de la paix avec les Palestiniens.

Peu de gens ont mentionné qu'Israël a gardé la mainmise sur les frontières, l'espace aérien et le bord de mer de Gaza.

Peu de gens ont mentionné que le régime d'Apartheid en Afrique du Sud s'était également "retiré" des nouveaux "homelands" qu'il avait créé pour les Noirs tout en se réservant le droit d'arrêter, de battre, et de brutaliser leurs habitants quand il le désirait.

Peu de gens ont mentionné qu'Israël avait changé avec succès les modalités de l'oppression à son avantage tandis que le monde regardait ailleurs.

La définition de l'apartheid est une séparation ethnique sans autodétermination pour le groupe opprimé, et c'est exactement le système de contrôle qu'Israël continue à mettre en application en Palestine historique, et c'est pour consolider ce système que le mensonge du désengagement de Gaza est né.

Alors que l'attention du monde était détournée, Israël continuait à construire son mur d'Apartheid.

Il a continué à agrandir les colonies 'Pour Juifs- Seulement' et l'infrastructure d'Apartheid qui les soutient.

Il a consolidé son contrôle sur les "homelands" palestiniens à Gaza, les nombreux "homelands" palestiniens séparés en Cisjordanie et "homelands" palestiniens en Galilée et ailleurs. Dans tous ces secteurs, qu'ils aient la citoyenneté israélienne ou non, les Palestiniens continuent à vivre sans leurs droits, sans autodétermination, et sans être sujets aux valeurs de l'égalité et de la compassion humaine appliquées ailleurs.

Pour ceux qui alertent sur les généralisations 'faciles' et les comparaisons 'imprudentes', je vais vous dire :

N'est-ce pas de l'Apartheid quand les réfugiés palestiniens et leurs descendants se voient refuser leur droit au retour dans la patrie d'où ils ont été expulsés en 1948 alors que toute personne de descendance juive peut immédiatement obtenir la citoyenneté et s'installer sur des terres pour lesquelles les réfugiés palestiniens ont une revendication morale légitime ?

N'est-ce pas de l'Apartheid quand un Palestinien qui épouse un citoyen israélien est également interdit de

Mohammed Abed - Département de Philosophie - Université du Wisconsin-Madison - Office 5112, Helen C. White Hall - 600 North Park Street - Madison, WI 53706 - e-mail: [mkabed@wisc.edu](mailto:mkabed@wisc.edu)

Source : <http://alawda.rso.wisc.edu/> Traduction : Michel Ghys

s'installer en Israël et d'acquérir la résidence et la citoyenneté? N'est-ce pas de l'Apartheid quand cette loi s'applique seulement aux Arabes palestiniens?

N'est-ce pas de l'Apartheid quand les routes principales en Israël n'ont pas de sorties vers les villes et les localités Arabes?

N'est-ce pas de l'Apartheid quand 93% d'Israël est défini comme terre d'Etat détenue à perpétuité au seul avantage des Juifs plutôt qu'aux citoyens israéliens ? N'est-ce pas de l'Apartheid quand les citoyens israéliens de descendance Arabe Palestinienne ne peuvent pas acheter, louer ou travailler dans ces secteurs?

Quand la communauté internationale a été confrontée à l'atrocité de l'Apartheid en Afrique du Sud, elle a répondu en transformant le régime d'Apartheid en cible d'une campagne complète de boycott et de retrait d'investissements. La campagne de boycott était la conséquence d'une position de principe en soutien aux droits de l'homme et d'un souci véritablement impartial pour les intérêts des deux communautés en Afrique du Sud.

Je suis ici aujourd'hui pour vous pousser tous vers les mêmes perspectives sur la question de la Palestine.

Je suis ici aujourd'hui pour vous inviter à vous engager de nouveau dans une action politique concrète qui fera tomber l'édifice de l'exclusivité ethnique qu'Israël a établi en Palestine historique et le remplacera par l'égalité politique et la véritable coexistence.

Les valeurs centrales et les principes du mouvement contre l'apartheid sont devenus des composantes d'une vision bien-articulée et pleine d'espoir d'un futur commun pour les Noirs et les Blancs en tant que citoyens égaux dans la nouvelle Afrique du Sud.

Si elle est soutenue par une action politique concentrée, cette même idée - une vision inspirée des Juifs-Israéliens et des Arabes palestiniens vivant ensemble et égaux dans une patrie partagée - peut nous emmener après la violence et la destruction du présent vers une nouvelle ère de justice et de paix.

Merci !

---

## Les personnes en séjour illégal en Cisjordanie par Amira Haas

Ha'aretz 12 octobre [www.haaretz.co.il/hasite/pages/ShAr](http://www.haaretz.co.il/hasite/pages/ShAr) - Traduction : Michel Ghys

Imaginons une situation où il serait interdit aux habitants de Haïfa de circuler à Tel Aviv sans un permis (qu'il serait difficile d'obtenir) de la police d'Israël. Imaginons que le Ministère de l'Intérieur n'autorise pas sans sa permission de changer de lieu de résidence à l'intérieur d'Israël et que l'autorisation de changement d'adresse soit accordée à quelques uns, sans critères ni transparence.

Imaginons une situation où dix étudiants de Rosh Pina s'inscriraient à l'Université de Beer Sheva pour

des études de physiothérapie. Allez étudier à Tsefat, leur diraient les autorités, oubliant que nulle part on n'y enseigne la physiothérapie. Ou supposons encore qu'un beau jour, le Ministère de l'Intérieur bloque le processus de changement d'adresse d'une région à l'autre.

Les autorités consentiraient à ce qu'une jeune femme du kibboutz Hazorea fasse le voyage de Jérusalem pour épouser l'élu de son cœur qui est jérusalémitte, avec lequel elle vivrait dans la ville, mais les autorités

refuseraient le changement d'adresse. Irait-elle aux funérailles de son père qu'elle ne serait pas autorisée à revenir à Jérusalem où elle serait considérée comme étant « en séjour illégal ».

Difficile à imaginer ? C'est une réalité quotidienne, étouffante, mais qui n'étouffe pas des Israéliens. Il suffit de changer les noms de lieux : au lieu de Hazorea et Haïfa, écrire Dir Al-Balah ou Gaza. Au lieu de Beer Sheva et Rosh Pinah, Ramallah, Bethléem et Jéricho. Tous ces exemples fictifs se sont produits dans la réalité pour des habitants de Gaza et de Cisjordanie. Et tous ne sont que quelques gouttes dans une mer d'interdits semblables. Ils découlent du contrôle absolu exercé par Israël sur le registre de la population palestinienne.

Le summum de ce pouvoir s'est manifesté dans la liberté que se sont octroyées les autorités israéliennes d'empêcher des habitants de Gaza de visiter, d'habiter, d'étudier et de travailler en Cisjordanie. Ces cinq dernières années, toute personne dont l'adresse inscrite sur la carte d'identité est « Gaza » mais qui se trouve en Cisjordanie sans permis valide de transit par Israël, est une personne « en séjour illégal » qui doit être renvoyée à Gaza. Il y a des milliers de personnes dans ce cas et certaines vivent depuis dix ou vingt ans en Cisjordanie. Ces personnes vivent dans la peur quotidienne d'être arrêtées à un barrage par un soldat qui les renverrait au passage d'Erez.

Selon les accords d'Oslo, l'Autorité Palestinienne est seulement tenue de communiquer au Ministère israélien de l'Intérieur tout changement d'adresse d'une personne : de Naplouse à Ramallah, de Gaza à Hébron ou Jéricho. Il n'est écrit nulle part que l'Autorité Palestinienne doit attendre une approbation israélienne pour un changement d'adresse. La logique est claire : selon les accords, Gaza et la Cisjordanie constituent une unité territoriale unique. Israël a pourtant violé ce paragraphe avec un esprit méthodique s'agissant d'habitants de Gaza. Israël s'est réservé le « droit » d'approuver ou de refuser le changement d'adresse, sans établir de critères transparents et sans motiver cette violation de l'accord d'Oslo. C'est Israël qui a la main sur le clavier de l'ordinateur, c'est donc lui qui décide : si l'employé israélien n'introduit pas le changement d'adresse dans l'ordinateur, le soldat et le policier des barrages ou des points de passage le sauront immédiatement et arrêteront le contrevenant.

C'est ce qui est arrivé à H, natif de Gaza, qui a commencé à étudier l'informatique à l'Université de Bir Zeit en 1991. Il a trouvé du travail à Ramallah, y a fondé une famille et a effectué son changement d'adresse au Ministère palestinien de l'Intérieur. Dans le cadre de son travail, il a cherché, en mars 2002, à se rendre en Jordanie. Arrivé au Pont Allenby, il a été arrêté et transféré à la prison d'Ashkelon. Là, les enquêteurs lui ont dit que son adresse était « Gaza », que c'était cela qui était enregistré dans l'ordinateur israélien et qu'il était dès lors en séjour illégal à Ramallah.

H a été expulsé vers Gaza. Les requêtes introduites par le Centre pour la Protection de l'Individu auprès de l'administration civile afin qu'on laisse un homme retrouver ses enfants, son épouse et son travail à Ramallah ont été infructueuses. En juin 2003, le Centre s'est adressé à la Cour suprême. En février 2004, près d'un an après l'expulsion, le cabinet du procureur général a fait savoir à la Cour suprême que « par indulgence, il a été décidé d'autoriser le requérant à entrer en Judée-Samarie et d'y demeurer ».

Cette immixtion dans ce qui est clairement du registre des décisions individuelles des habitants de Gaza, comme le choix du lieu d'études ou d'habitation, a commencé en 1991 quand Israël a modifié sa politique et s'est mis à exiger des Palestiniens de se munir d'une autorisation personnelle de déplacement - entre les Territoires et Israël, et également entre la Cisjordanie et la Bande de Gaza. Cette immixtion n'a fait qu'empirer après la création de l'Autorité Palestinienne, et en opposition avec ce qui est stipulé dans les accords d'Oslo. Elle a atteint un sommet au cours de ces cinq dernières années, jusqu'au recours à l'expulsion. Dans de nombreux cas, une action en justice amène l'Etat à faire marche arrière « par indulgence », y compris lorsque le premier prétexte invoqué avait été des « mobiles sécuritaires » - ce qui témoigne de l'arbitraire habituel et présent d'emblée.

Le fait essentiel et historique demeure inchangé : Israël a commencé à couper de la Cisjordanie la population de la Bande de Gaza avant les accords d'Oslo, Israël a continué à le faire pendant la période d'Oslo sans être dérangé, sous le couvert de l'euphorie qui entourait l'accord de paix, et Israël parachève maintenant la coupure - sous le couvert, cette fois, de l'admiration suscitée par le plan de désengagement.

## DOSSIER :

# LES PRISONNIERS POLITIQUES EN ISRAËL

Il est évident que parler des prisonniers politiques en Israël c'est d'abord parler des prisonniers palestiniens des Territoires occupés, mais pas seulement, et c'est aussi parler, plus rarement, d'Israéliens comme Mordehaï Vanunu, et quelques militants pacifistes ou des refusniks qui luttent contre l'occupation.

### **Aujourd'hui c'est parler de Tali Fahima.**

Selon les chiffres rapportés récemment par le ministère palestinien responsable des détenus et des ex-détenus, fin 2004, 8 000 prisonniers politiques croupissent dans des prisons en Israël. Ce nombre est aujourd'hui plus élevé.

La question des prisonniers politiques palestiniens demeure centrale dans les négociations israélo-palestiniennes. Si le processus d'Oslo avait permis la libération de nombreux prisonniers de la répression de la première Intifada et prioritairement les enfants, les femmes et les malades, la Seconde Intifada a engendré des vagues d'arrestations massives dans les territoires occupés

**Entre septembre 2000 et aujourd'hui**, les actions menées par l'armée israélienne se sont traduites par 15 000 arrestations de militants de divers mouvements politiques pales-

teniens, et plus de 40 000 personnes, membres de la population civile, ont été arrêtées, le plus souvent sans qu'aucune preuve de culpabilité ne soit rapportée contre elles.

Membre d'un parti politique, militant contre l'occupation, membre d'un groupe armé, ou "simple citoyen" qui se trouvait au mauvais endroit au mauvais moment, tout(e) Palestinien(ne) des territoires occupés peut être amené(e) parfois sans accusation ni jugement à répondre d'actes dont il ignore souvent la teneur devant un tribunal militaire. Arrêtés et détenus en violation des Conventions Internationales relatives aux Droits de l'Homme la plupart des prisonniers n'ont souvent rien à voir avec les groupes armés ou les partis politiques.

Aujourd'hui, le gouvernement israélien fait face à une situation explosive dans ses prisons. Les prisons sont surpeuplées et les 8 000 prisonniers vivent quotidiennement dans des conditions de détention déplorables : les prisonniers sont abrités sous des tentes, les infrastructures sont vétustes et il n'y a pas d'électricité, le service médical est déficient et les visites familiales interdites.

### **Quelques données chiffrées sur les prisonniers palestiniens**

**Plus de 650 000 Palestiniens**, hommes, femmes et enfants ont été **arrêtés depuis 1967, soit 20 % de la population palestinienne**.

**Depuis septembre 2000, plus de 40 000 personnes ont été arrêtées**, lors d'opérations menées par l'armée israélienne.

**À la fin de l'année 2004, près de 8 000 Palestiniens** se trouvaient aux mains des autorités militaires et carcérales israéliennes, dont :

- 3559 incarcérés dans les prisons israéliennes
- 4018 détenus dans les camps de détention militaire (dont 798 en détention administrative\*)
- 277 (dont 30 en détention administrative et 16 enfants de moins de 16 ans) détenus dans les centres de détention
- 487 condamnés à une peine d'emprisonnement à perpétuité
- 1870 toujours en jugement ou en attente d'être jugés
- 344 enfants
- 117 femmes

## Prisonniers en danger

publié le samedi 29 octobre 2005 - communiqué de Nadi al Asi al Filistini

**GAZA. 20 Octobre 2005. Nadi al-asir al-Filistini appelle à la mobilisation de la communauté internationale pour s'opposer aux projets israéliens de légaliser les mesures répressives envers les prisonniers palestiniens.**

Le gouvernement d'Israël et ses institutions judiciaires inventent sans cesse des lois pour briser les prisonniers et détenus palestiniens.

Le comité ministériel de la Knesset a approuvé une demande de l'appareil des renseignements israéliens concernant un projet de loi autorisant de renforcer les mesures répressives envers les prisonniers. Cette loi appelée "la loi du terrorisme" permet aux services de renseignements israéliens d'utiliser des moyens musclés au cours des interrogatoires des prisonniers, ainsi que la possibilité de prolonger la durée d'arrestation du prisonnier au cours de l'interrogatoire, de 96 heures au lieu de 48 heures, et cela pendant 50 jours. Le projet vise également la prolongation de l'arrestation du prisonnier au cours de l'interrogatoire de 20 à 40 jours.

Pour Nadi al-asir, c'est suite à la décision de la haute cour de justice relative à l'interdiction de l'utilisation des Palestiniens comme boucliers humains au cours des arrestations que ces mesures ont été prises pour contourner la décision de la haute cour.

De plus, la décision de la haute cour peut être contournée par le biais des demandes spéciales auprès du conseiller juridique. C'est ce qui s'est d'ailleurs passé lorsque la haute cour avait supprimé les moyens de torture en 1999 mais les pratiques de la torture ont été poursuivies grâce aux autorisations faites par le conseiller juridique israélien.

Nadi al-asir explique qu'Israël recherche par tous les moyens les outils pouvant augmenter la pression et la souffrance des prisonniers,

comme le fait d'amener des chiens sauvages pour fouiller et arrêter.

Nadi al-asir a énuméré les diverses mesures légalisées par le gouvernement israélien et ses appareils, à l'encontre des prisonniers, au cours des cinq dernières années :

- interdiction des visites pour des centaines de familles, sous prétexte des interdictions sécuritaires.
- L'utilisation des habitants civils comme boucliers humains au cours
- Utilisation des habitants des maisons comme otages dans leurs propres maisons.
- Utilisation des moyens de torture physique et psychologique, avec autorisation spéciale du conseiller juridique.
- Interdiction faite aux avocats de rencontrer les prisonniers, pour des raisons sécuritaires.
- Imposer des amendes sur les prisonniers, pour les raisons les plus futiles.
- Constitution de corps de répression spéciaux dans les prisons.
- Pose des vitres de séparation dans les pièces des visites, pour des raisons sécuritaires.
- Arrestations des épouses et mères de prisonniers, pour faire pression et menacer le prisonnier, au cours de l'interrogatoire.
- Activation et intensification des arrestations administratives, et leur prolongation pour de longues années, comme forme de pression sur le prisonnier pour l'obliger à accepter sa déportation.
- Éloignement des prisonniers de la Cisjordanie vers la bande de Gaza, comme mesure répressive.

SOURCE : IPC

### **Entre Sarah et Rawda, deux mères de prisonniers politiques en Israël**

Deux mères, une Israélienne et une Palestinienne traversent ces jours-ci le mur qui sépare Israël des territoires occupés. Sarah et Rawda ont toutes deux décidé de se rencontrer malgré les obstacles, parce que toutes les deux ont le même objectif: libérer leurs enfants de la prison israélienne où ils sont enfermés pour des actions contre l'occupation.

Tali FAHIMA, la fille de Sarah LAHIANI, a été arrêtée il y a un an. Accusée d'assistance à l'ennemi en temps de guerre son procès se

déroule en ce moment et elle risque une très lourde peine si les charges sont retenues. Ubaï ODEH, 19 ans, et Loaï ODEH, 28 ans, deux des fils de Rawda ODEH sont prisonniers politiques depuis 2002 et condamnés respectivement à 4 ans et 28 ans de prison. Loaï a été condamné pour avoir aidé à l'organisation d'un attentat à Jérusalem ; contre son jeune frère Ubaï les charges retenues sont inexistantes.

C'est la première fois qu'une telle rencontre s'engage entre des mères des deux peuples ayant des enfants prisonniers. C'est également la première fois qu'Israël arrête une "simple citoyenne" israélienne avec ce registre d'accusation. Tali FAHIMA, comme tant de prisonniers palestiniens, n'a jamais été une activiste politique. Poussée par sa curiosité, elle rend visite une première fois au camp de réfugiés de Jénine et y tisse des relations d'amitié avec les habitants. Lorsqu'elle réalise ce que subissent les palestiniens sous l'occupation depuis presque 40 ans, elle franchit les barrages psychologiques et physiques qui séparent les deux sociétés et au plus fort de l'Intifada, se rend régulièrement à Jénine afin de soutenir les habitants du camp.

En Israël, Tali est présentée comme l'ennemie du peuple. La plus grande partie de sa famille et la plupart de son entourage la boycottent et elle a pour seul soutien sa mère, ses sœurs et une tante. Elle trouve aussi une aide pré-

cieuse auprès des pacifistes israéliens contre l'occupation qui l'aident à assurer sa défense.

**Du 1<sup>er</sup> au 8 Novembre**, Sarah et Rawda viendront en France et en Belgique afin de plaider la cause de leurs enfants. Par ce voyage, les deux mères espèrent susciter l'intérêt du public et des responsables européens sur le drame des prisonniers politiques en Israël.

Invitées par quatre associations françaises, la Ligue des Droits de l'Homme, l'Association France Palestine Solidarité, l'Union juive Française pour la Paix et l'Association des Travailleurs Maghrébins de France, ainsi qu'une association belge : l'Union des Juifs Progressistes Belges, **Sara et Rawda arrivent en France le 1<sup>er</sup> novembre** pour un périple qui les emmène à la rencontre du public, des militants français de toutes origines d'associations pour la paix au Moyen-Orient, et de la presse.

[http://www.aloufok.net/article.php3?id\\_article=2549](http://www.aloufok.net/article.php3?id_article=2549)

### Sarah LAHIANI et l'histoire de Tali FAHIMA

Sarah LAHIANI a vécu avec ses 3 filles à Kiryat-Gat, une petite ville ouvrière au sud d'Israël. Elle y est arrivée d'Algérie dans les années 1950. Ne s'intéressant pas vraiment à la politique, la famille a toujours soutenu le parti de la droite israélienne, le Likud.

Divorcée depuis longtemps et contrainte par la pression du voisinage de quitter Kiryat Gat depuis l'« affaire Fahima », Sarah vit aujourd'hui à Tel Aviv où elle fait des ménages pour survivre et consacre tout son temps à aider sa fille emprisonnée.

Sarah soutient depuis le début inconditionnellement sa fille, et paye le prix de ce soutien : à part une de ses sœurs, aucun membre de sa famille ne lui adresse plus la parole.

"Tali", dit Sara, "c'est ma fille, elle n'a peur de personne, mais ce n'est ni une délinquante ni une criminelle, elle est comme ça, si quelqu'un a tort elle ne se tait pas."

« Quand elle a entendu parler de Zacharia Zbeidi, dont l'armée a tué la mère et le frère, elle a voulu lui parler. Puis elle l'a vu enfant dans le film " les enfants d'Arna " \* et le lendemain même elle est allée à Jénine. Elle voulait aussi reconstruire le centre d'Arna pour les enfants, c'était l'un de ses projets. Tu vois



ce n'est pas la politique qui l'intéresse, c'est les gens, les âmes, les êtres humains. Elle voulait aider les enfants... »

« Qu'est ce qu'elle a fait, ma Tali ? Elle a pensé que les Arabes sont des êtres humains ? Ils ont fait d'elle une traître au pays, elle est la première prisonnière juive traitée comme les palestiniens exactement. Trois mois de détention administrative parce qu'ils n'avaient rien à lui mettre sur le dos, et puis ils lui ont fabriqué un dossier incroyable: elle aurait traduit des documents perdus dans le camp pendant l'invasion, par un soldat qui lui a pris 24 jours



d'arrêt pour ça... » Tu sais elle me rappelle ce fruit du cactus, les figues de Barbarie, que des piquants dehors mais à l'intérieur c'est doux.

C'est comme dans son travail, je lui disais travaille avec ta tête, elle me répondait, non moi je travaille et avec mon cœur et avec ma tête."

« **les Enfants» d'Arna** » film de Juliano Mer qui retrace le travail de sa mère, Arna, avec les enfants du camp de Jénine, pendant la première intifada. Arna Mer était une femme exceptionnelle, qui avait mis en place dans le camp de nombreuses activités pédagogiques pour les enfants, et Tali a voulu marcher sur ses traces.

Zacharia Zbeidi, aujourd'hui chef des brigades d'El Aqsa du camp, était à l'époque l'un de ces enfants qui rêvaient de jouer un jour Roméo au théâtre. Il est le seul survivant de ces enfants.

## RAWDA ODEH

Rawda Odeh est née sous le signe de la résistance à l'occupation, son père lorsqu'elle est née en 1948 était en prison pour sa lutte contre le plan de partition de la Palestine. Etudiante à l'université de Birzeit elle est arrêtée en 1969 pour son adhésion au FPLP. Elle est emprisonnée 4 ans et demi dans des conditions extrêmement dures, à Ramleh.

Puis elle se marie à sa sortie de prison en 1973 et très vite elle est emprisonnée à nouveau pour 6 mois et son mari Mohamed Odeh pour 2 ans et demi.

Elle est assistante pharmacienne à l'hôpital Makased de Jérusalem Est, et son mari travaille à la Compagnie des eaux de Ramallah. Ils ont quatre fils : deux sont en prison aujourd'hui. Louai diplômé de l'université de Najah, a été arrêté en 2002 après une longue traque de quatre années par l'armée, et condamné à 28 ans de prison pour avoir participé à l'organisation d'un attentat. Il est en prison à Ramleh, au sud de Tel Aviv.

Lors de son arrestation, il était avec sa mère dans la maison vide d'une parente à Jérusalem. Vers 2h30 du matin la maison a été entourée de soldats, avec un bulldozer, deux tanks et un hélicoptère. Rawda a refusé de le laisser sortir, craignant qu'il ne soit exécuté sur place, et a exigé, en le protégeant de son corps, que ce soit un officier qui vienne le chercher.



Son jeune frère Ubaï arrêté à 17 ans sur le chemin du lycée a subi un interrogatoire de 38 jours : à part ses rêves de libération pour son frère il n'avait rien à avouer. Les accusations portées contre lui se fondaient uniquement sur des déclarations d'autres prisonniers au cours d'interrogatoires. Il a été condamné à 2 ans et deux mois de prison, mais le procureur militaire a fait appel de la condamnation : elle a été portée à 4 ans. Ubaï purge sa peine dans une des prisons les plus dures dans le nord d'Israël.

La requête de la famille Odeh que les enfants soient placés dans la même prison pour faciliter les visites a été refusée. Rawda quant à elle, et malgré la maladie grave dont elle est atteinte, se voit refuser tout droit de visite en tant qu'ancienne prisonnière.

**"INFO PALESTINE"** a bien démarré au **CAFÉ CITOYEN** à Lille ce vendredi 28 octobre.

Une quinzaine de personnes (dont 6 non adhérents à l'AFPS, du moins au départ, puisque l'une d'entre elles a adhéré en cours de réunion) étaient présentes et ont débattu autour d'un verre : situation politique actuelle, poursuite de la colonisation en Cisjordanie, le mur, son tracé, l'humiliation au quotidien, la position de la France et de l'Europe, le sentiment d'abandon des Palestiniens, l'intervention et le rôle de l'AFPS.

## AGENDA

### Lundi 7 novembre à 20 heures

L'Association France-Palestine Solidarité,  
la Ligue des Droits de l'Homme  
l'Union Juive Française pour la Paix,  
l'Association des Travailleurs Maghrébins de France  
vous invitent à rencontrer

**Sarah LAHIANI, israélienne**  
**Rawda ODEH, palestinienne**

### Soirée-débat :

## Être Mère de prisonniers politiques en Palestine-Israël

Salle BROSSOLETTE, Rue Coli (quartier des Bois Blancs) LILLE (métro Bois Blancs)

Dans la région du monde où elles vivent, tout est fait pour les séparer. La construction du Mur de l'apartheid, long de plus de 650 kilomètres, s'achève en ce moment même pour matérialiser cette séparation ... Pourtant Sarah et Rawda ont choisi de se rencontrer, parce que leurs enfants sont dans les prisons israéliennes :

La fille de SARAH, Tali Fahima, est en prison depuis plus d'un an en Israël. Son crime : être allée à Jénine, dans les territoires palestiniens occupés par Israël, rencontrer ces "terroristes" qui disaient à la télévision israélienne qu'ils voulaient vivre en paix avec Israël, mais dans la justice, et non dans la soumission. Tali a le double tort de n'être pas une militante organisée, et de venir d'une ville "de développement" du sud d'Israël peuplée majoritairement de juifs orientaux. Son acte est considéré comme une menace pour l'establishment israélien tout entier.

RAWDA habite Jérusalem-Est. Après avoir vécu elle-même un emprisonnement très dur, elle a aujourd'hui deux fils en prison. Leur crime, résister contre l'occupation des territoires palestiniens par Israël et revendiquer l'indépendance et la souveraineté palestinienne sur ces territoires.

Il y a aujourd'hui en Israël plus 8 000 prisonniers politiques palestiniens dont les conditions de jugement et de détention violent les lois et conventions internationales ratifiées par Israël. Tali Fahima, est l'un des rares cas de prisonniers politiques juifs israéliens traités comme les palestiniens.

---

**Samedi 5 Novembre** à 14h30 à l'hôtel communautaire de **Dunkerque**.

**LEÏLA SHAHID** donnera une conférence publique sur la situation actuelle en Palestine

---

**Jeudi 17 Novembre** de 18h 30 à 20h30 à **Tourcoing** au Foyer restaurant de la rue de Menin :

Débat du collectif Hors les Murs en collaboration avec l'ASTR (Association de Solidarité Tourcoing Rafah) avec le soutien de l'AFPS 59/62.

" Le conflit Israélo-Palestinien : Un conflit politique ou un conflit communautaire ?"  
Présentation du débat par Rudolf et Lawrence suivi d'un débat "questions -réponses " d'environ 1h30.

**Jeudi 24 novembre** à 18 h 30 à **Lille Sud** :

Une initiative identique est prise au centre social Lazare Garreau , 45 rue Lazare Garreau à Lille

---

**Vendredi 25 novembre de 19 à 21 h : CAFE CITOYEN**

7, Place du vieux marché aux chevaux Lille (métro République)

*Le principe du café citoyen : espace de rencontre où chacun paie sa consommation et vient simplement discuter le coup !*  
Venez vous informer et débattre.

## **LES STANDS DE L'AFPS à ROUBAIX :**

**Dimanche 20 novembre :** Fête du PARTI COMMUNISTE (vélodrome)

**Samedi 26 novembre :** Maison des associations

---

### **"MUR" à DUNKERQUE**

**Jeudi 24 novembre à 20h30** (nos spectateurs pourront bénéficier d'un tarif préférentiel de 2€50)

Le film "Mur" et sa réalisatrice Simone Bitton à Dunkerque

Le STUDIO 43 est situé à la MJC de Dunkerque,

43 rue du Docteur Louis Lemaire (entre la tour du Reuze et le Collège Guillemot).

---

**Samedi 26 novembre** dans le cadre de **CITE PHILO** à Lille : **« Murs et frontières »**

### **CYCLE CINÉMA sur le thème de la séparation**

En partenariat avec la 14<sup>ème</sup> Journée cinématographique de sociologie et d'anthropologie (USTL, Lille 1)  
et avec l'Institut Goethe de Lille

Conception et présentation : Jacques Lemièrre, professeur de sciences sociales à l'Université de Lille 1.

**De 10h30 à 22h** Cinéma Le Méliès, rue Trudaine, Villeneuve d'Ascq, Métro Triolo

(Entrée payante : forfait de 10 euros pour les quatre films, ou entrée film par film 4 euros 50)

*Comment le cinéma dit documentaire rend-il compte des constructions géopolitiques que sont les frontières, surtout quand elles prennent la forme de murs de séparation entre peuples, ou de l'intérieur d'un peuple : le mur de Berlin, les « check-points » et le mur en construction entre Israël et Palestine, la frontière entre Mexique et Etats-Unis, quand elle devient barrière mortelle pour les migrants ?*

#### o **Le Mur (Die Mauer), de Jürgen Böttcher**

De 10h30 à 12h30 Allemagne, 1990, couleur, noir & blanc, 1h39

**Jürgen Böttcher**, peintre et cinéaste, citoyen de RDA à l'esprit libre, filme, sans commentaires off et sur un mode quasi-photographique, le mur de Berlin, au moment de sa chute, en novembre 1989.

#### o **Mur, de Simone Bitton**

De 14h à 15h45 France / Israël, 2004, couleur, 1h40

« Mur » est une méditation cinématographique personnelle sur le conflit israélo-palestinien, proposée par une réalisatrice qui affirme sa double culture juive et arabe. Le film longe le tracé du mur, en construction, qui sépare en deux ce pays (age) parmi les plus chargés d'histoire dans le monde.

#### o **Check-point, de Yoav Shamir**

De 16h à 18h30 - Israël, 2004, couleur, 1h20

**Yoav Shamir** filme, entre 2001 et 2003, le quotidien de quelques-uns des 200 barrages militaires israéliens dans les territoires palestiniens occupés. On ne débat pas dans ce film de ce qui justifie ou condamne la présence de ces « check points ». On y constate que leur existence influence, sans doute pour long-temps, le type de relations que pourront développer palestiniens et israéliens.

Projection suivie d'une discussion avec Karine Lamarche, auteur d'un mémoire de DEA de sociologie, à l'École des hautes études en sciences sociales, sur le « check point » israélien.

#### o **De l'autre côté, de Chantal Akerman**

De 19h30 à 22h Belgique, 2002, couleur, 1h32 Projection suivie d'une discussion avec Françoise Le stage, maître de conférences en anthropologie, Université de Lille 1

---

## **JUMELAGE LILLE-NAPLOUSE**

**Fin NOVEMBRE :** La Mission locale de Lille et le projet Euromed

Il s'agit d'un projet de la ville de Lille :

faire venir 4 jeunes de Valladolid, Oujda, Naplouse (et Lille) pour discuter de citoyenneté entre le 20 et le 30 novembre prochain. Nous les rencontrerons pour parler de notre Café citoyen

---

**Lundi 5 décembre à LILLE :** ISEN 41 Boulevard Vauban - Lille

À l'invitation de la délégation catholique pour la coopération, dans le cadre de la semaine du volontariat

Soirée sur la Palestine : Envoyés en Palestine, quels rôles à jouer ?

avec la participation de membres lillois des missions civiles, du Père Aktham Hijazin, (prêtre de nationalité jordanienne, ancien curé de Zababdeh et depuis quelques mois enseignant au séminaire de Bet Jalla), de Catherine R. de retour de Palestine après deux ans passés comme volontaire.

---